



FIDALTYS
EXPERTISE COMPTABLE

contact@fidaltys.fr

www.fidaltys.fr



A.E.C.A. ALTER AUDIT

SARL au capital de 8 000 €

Siège social : 11 IMPASSE ALEXIS TRINQUET

PARC D'ACTIVITE LES EPINET

91000 EVRY COURCOURONNES

478 273 592 RCS EVRY COURCOURONNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.E.C.A. ALTER AUDIT EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Siège social

85 avenue de Grammont
37000 Tours

Bureau secondaire

36 rue Grande
36700 Châtillon-sur-Indre

02 47 31 10 50

A.E.C.A. ALTER AUDIT

SARL au capital de 8 000 €

Siège social : 11 IMPASSE ALEXIS TRINQUET

PARC D'ACTIVITE LES EPINET

91000 EVRY COURCOURONNES

478 273 592 RCS EVRY COURCOURONNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.E.C.A . ALTER AUDIT EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux Associés

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 27 février 2025, nous avons établi le présent rapport portant sur :

1. La situation de votre société ;
2. Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment :

- à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation ;
 - à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
 - à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
-



1- SITUATION DE VOTRE SOCIETE

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2024 n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité. Ils font apparaître un montant de chiffre d'affaires de 480 683 euros en diminution de 8.8 % à celui de l'exercice N-1, un résultat comptable bénéficiaire de 68 526 euros contre un bénéfice de 56 551 euros pour l'exercice n-1 et un montant de dettes de 378 036 euros, inférieur aux capitaux propres.
- la situation intermédiaire arrêtée au 31 décembre 2024, qui n'a fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité fait état d'une poursuite de l'activité et fait ressortir un résultat comptable positif de 31 107 euros.
- les capitaux propres étaient de 514 650 euros pour un capital social de 8 000 euros au 30 juin 2024. Aucune distribution de dividendes n'a été décidée depuis cette date.

2- VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL ET VALEUR DES CAPITAUX PROPRES DE VOTRE SOCIETE

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à TOURS, le 17 avril 2025

Le Commissaire aux comptes

Le Commissaire à la transformation

SARL FIDALTYS

représentée par Sabine CHARLES